

Afin d'éviter toute modification d'un rapport Autoviza® original, il est rappelé que l'impression éventuelle de cet e-rapport et sa transmission par email à un tiers n'a aucune valeur et ne constitue pas un rapport Autoviza®. Seul le rapport Autoviza® garanti conforme aux données existantes relevées pour le véhicule un rapport en version htm à l'écran en temps réel sur le site autoviza.fr à la suite d'un clic sur un lien sécurisé.

Rapport offert !

Ce rapport historique Autoviza® d'une valeur de 25 euros TTC vous est exceptionnellement offert par **La Centrale**.



la centrale

TOYOTA - RAV4

83 500 Km

16 990€



Synthèse du véhicule



1 propriétaire à la date du rapport.

Par conséquent, si vous décidez de l'acquérir, vous en deviendrez son **2ème propri**



contrôle de l'existence du véhicule.

L'immatriculation fournie par le vendeur correspond bien à celle d'un véhicule enregistré dans le parc automobile français.



1 relevé kilométrique disponible.

L'ensemble des relevés disponibles (en provenance de contrôles techniques, de réparation/maintenance, d'expertises ou d'annonces de ventes) pour ce véhicule est



aucune opération atypique détectée.

Aucune opération atypique (import, sortie de parc et retour au parc) détectée.



aucun usage spécial détecté.

N'a pas servi comme véhicule de démonstration.

N'a pas servi comme véhicule école.



vérification des obligations environnementales du véhicule.

Véhicule éligible au certificat **Crit'air N°2**



Vérification des usages spéciaux

En vertu des dispositions combinées des articles L.111-1 et L.121-2 du code de la consommation, le vendeur d'un type véhicule est dans l'obligation de communiquer à son acheteur potentiel des informations claires, exhaustives et sincères afin de ne pas l'induire en erreur sur les caractéristiques essentielles du bien notamment. Les usages spéciaux listés ci-dessous répondent à cette nécessité.



Location courte-durée

Pas d'usage détecté



Démonstration

Pas d'usage détecté



Auto-école

Pas d'usage détecté



Taxi/VTC

Pas d'usage détecté



Administratif

Pas d'usage détecté



Historique du véhicule



2025, janvier 83 500 Km

Mise en vente **la centrale**

- 2024, décembre
Reprise par un professionnel de l'automobile
Véhicule repris dans le département de **Hauts-de-Seine (92)**

- 1 2010
Mise en circulation du véhicule, premier propriétaire
Mise en circulation
21/06/2010



Détail de l'historique

Historique des kilométrages*

Date	Kilométrage	Type	Source
17/01/2025	83 500 km	Mise en vente	la centrale

Historique administratif*

Date achat	Date de revente	Durée de détention	Type de détenteur	Type d'usage	Notes
30/12/2024	--	Moins d'un mois	Pro. de l'automobile	Stock	Usage normal

Auparavant : 1 détenteur(s) dont 1 propriétaire(s).

Nombre de propriétaires à la date du rapport



Informations techniques

Certification des informations carte grise

Date de première circulation (B)

21/06/2010 → 14 an(s) 6 mois 28 jour(s) soit 5325 jours

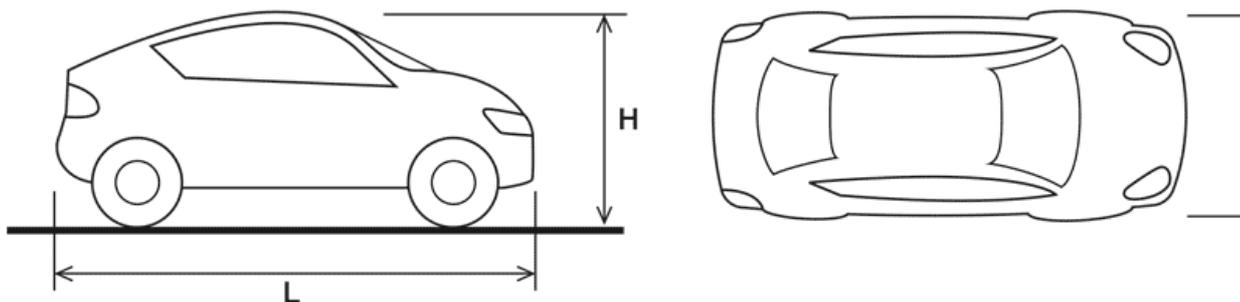
Marque (D1)	Cylindrée (P1)
TOYOTA	2231 Cm3
Type, variante (D2)	Puissance maximale (P2)
XA3(a)ALA30(WA)ALA30L-BWTGXW(3G)	110 kW
Dénomination commerciale (D3)	Carburant/Energie (P3)
RAV4	GAZOLE
Masse en charge max du véhicule (F2)	Puissance administrative (P6)
2190 kg	9 cv
Masse en charge max ensemble (F3)	Rapport puissance/masse (Q)
3990 kg	--
Poids à vide (G1)	Places assises (S1)
1650	5
Genre national (J1)	CO2 (V7)
VP	189 g/km
Carrosserie nationale (J3)	Classe environnementale (V9)
CI	

Informations techniques complémentaires

Carrosserie	Moteur	Consommation
Longueur 448 cm	Propulsion 4X4	Urbaine 8.7 L/100Km
Largeur 186 cm	Boîte de vitesse B.V.A.	Mixte 7.1 L/100Km
Hauteur 169 cm	Puissance en chevaux ¹ 150 Ch	Extra-urbaine 6.1 L/100Km
Empattement 256 cm	Cylindres 4	
Nombre de portes 5	Soupapes 4	
Nombre de volumes 2	Vitesses 6	

¹ Dans le cas de véhicules hybrides, certains constructeurs ajoutent à la puissance thermique homologuée indiquée dessus la puissance du moteur électrique et peuvent aboutir alors à une puissance totale supérieure à la seule puissance thermique.

Dimensions et empreinte au sol



L: 448 cm | H: 169 cm | E: 186 cm



Zones à faible émission (ZFE)

Les Zones à Faibles Émissions (ZFE) restreignent progressivement la circulation des véhicules les plus polluants leur vignette Crit'Air. Leur objectif est de rajeunir le parc automobile, réduire les émissions de polluants liées au trafic et limiter l'exposition à la pollution et promouvoir de nouvelles mobilités. La création des ZFE a été rendue obligatoire par la Loi d'orientation des mobilités de 2019.

Crit'Air de ce véhicule (TOYOTA RAV4)



Crit'Air 2

Véhicule GAZOLE immatriculé en 2010

Cliquez sur une zone ZFE sur la carte pour connaître les restrictions applicables à ce véhicule.

Pour ce véhicule :

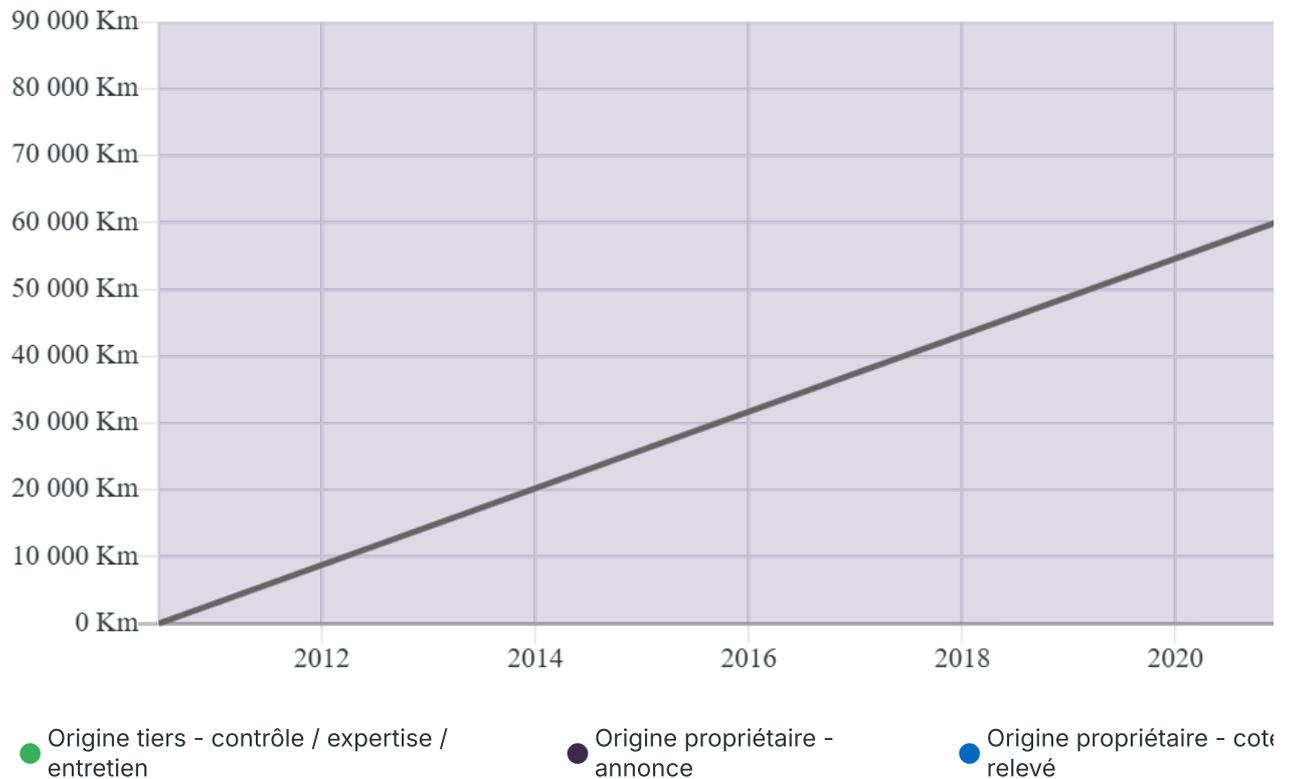
✓ Autorisé ⚠ Restrictions 🚫 Interdit





Données graphiques

Evolution des relevés kilométriques



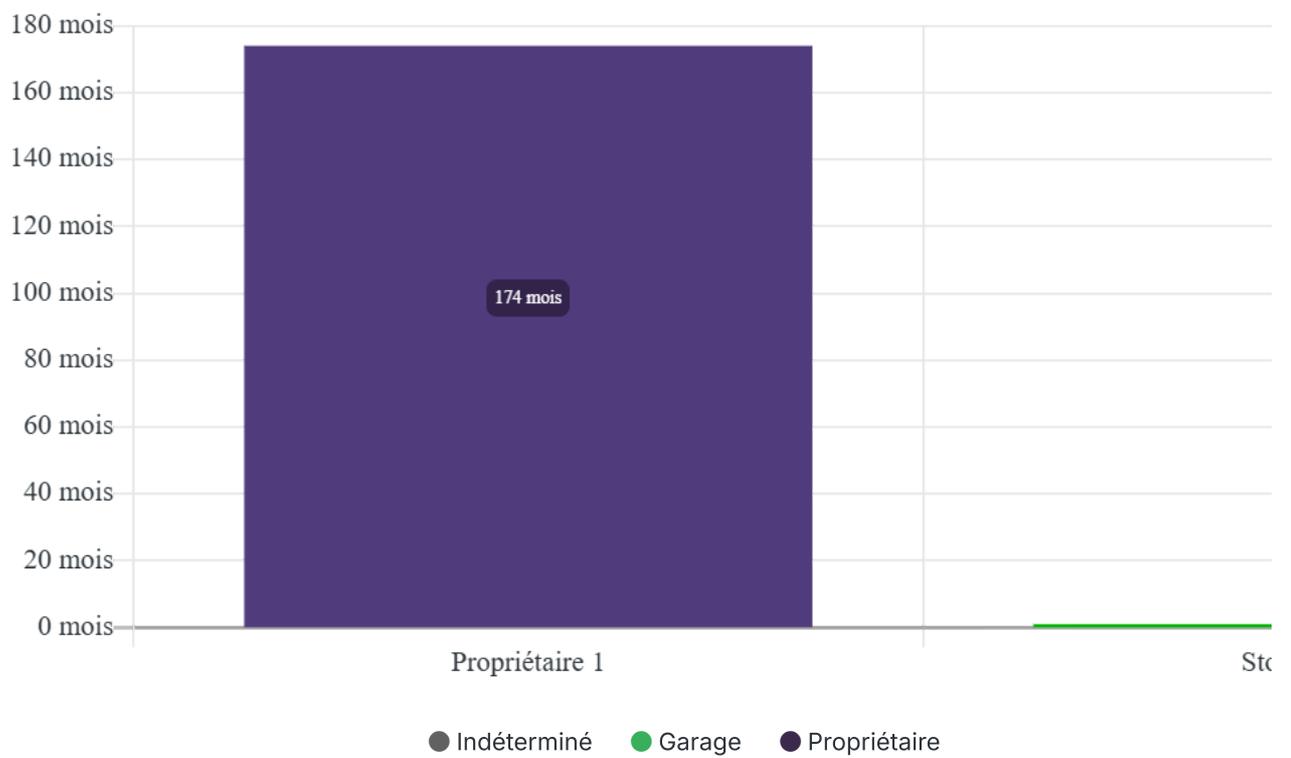
Comment lire ce graphique ?

Ce graphique illustre les différents relevés de kilométrages relevés pour ce véhicule. Une évolution normale du kilométrage doit, en allant vers la droite, monter constamment. Si ce n'est pas le cas il ne s'agit pas forcément d'un problème mais par exemple :

- d'une différence d'évaluation (parfois un kilométrage peut être arrondi à une valeur supérieure sur une annonce être précisé à la baisse quelques jours plus tard lors d'un contrôle technique).
- d'un changement de moteur avec un kilométrage plus bas pour le nouveau moteur.
- ou encore d'une simple imprécision de saisie.

En tout état de cause, il est alors conseillé de vous rapprocher du vendeur pour vous faire préciser ce point et demander les justificatifs éventuels correspondants.

Durées de détention

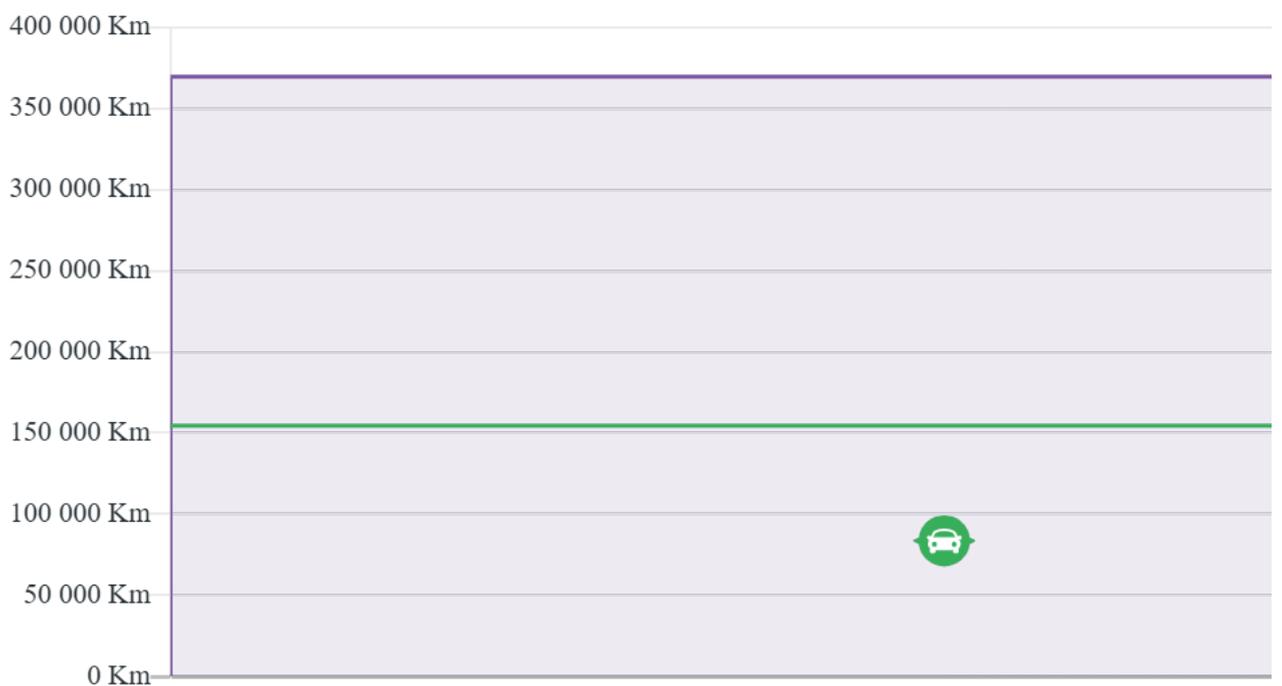


Comment lire ce graphique ?

Ce graphique représente les durées de détention du véhicule par chaque propriétaire successif, ainsi que les éventuelles durées de stockage de chaque garage successif. En ordonnées, plus la barre est longue, plus la durée de détention ou de stockage est importante. En abscisses, plus l'on avance, plus on se rapproche de la date du rap détenteur actuel figure tout à droite. Le point de départ du graphique (0,0) est la date de première mise en circulation du véhicule.

« Indéterminé » signifie que la qualité des données disponibles sur la période de détention considérée ne permet pas de calculer avec une précision suffisante le type ou le nombre de détenteurs. Un nombre minimal de 1 détenteur est affecté à la période.

Kilométrage relatif





L'expert Autoviza® vous informe

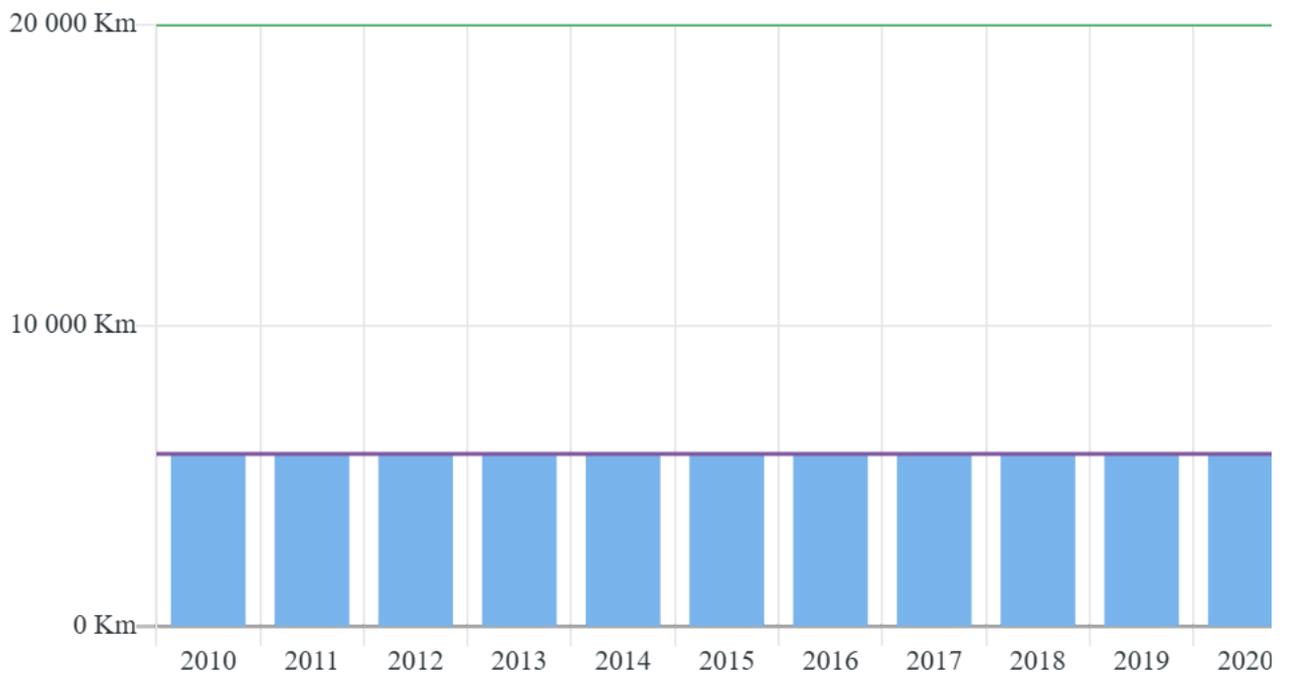
Le kilométrage moyen a été établi en analysant les données relevées de **889** véhicules similaires au modèle de ce rapport.

Comment lire ce graphique ?

Ce graphique illustre la situation du véhicule par rapport au « kilométrage moyen du modèle ou du type de véhicule MÊME ÂGE » fourni dans les données détaillées. Les délimiteurs violets, quand ils sont présents, déterminent la variation habituelle par rapport à ce kilométrage moyen (60% des véhicules sont situés entre ces deux délimiteurs). Le kilométrage moyen est figuré par une ligne verte.

Le véhicule faisant l'objet du rapport est représenté, quant à lui, par une icône véhicule verte, prenant une couleur orange si son kilométrage de référence dépasse la moyenne.

Intensité d'utilisation



Comment lire ce graphique ?

Ce graphe représente l'intensité d'utilisation du véhicule. Il est élaboré à partir des relevés de kilométrage disponibles.

- La ligne violette représente la moyenne kilométrique annuelle sur l'ensemble de la période, de la date de 1ère circulation jusqu'à la date du dernier relevé.
- La ligne verte représente la moyenne kilométrique standard d'un véhicule de même énergie.
- Chaque barre représente la moyenne annuelle kilométrique obtenue entre chaque relevé kilométrique. La première période d'un an commence à la date exacte de 1ère circulation.

* Lorsque ces données sont disponibles auprès des partenaires d'Autoviza®.

A propos des données du rapport Autoviza®

Propriétaires et nombre de mains administratif

Important : un propriétaire au sens d'Autoviza® n'est pas un conducteur, mais le titulaire de la carte grise. Par exemple, si un véhicule a été acheté en crédit-bail, il arrive que son conducteur rachète le véhicule au bout de la période initiale de location. Ceci se traduit administrativement par un changement de propriétaire, donc une augmentation du nombre de mains administratif, alors que le véhicule a toujours été conduit par la même personne. De même, si un véhicule a été acheté via un mandataire, la revente par le mandataire du véhicule neuf à son utilisateur se traduit par un premier changement de propriétaire alors que le véhicule n'a pas encore été conduit.

Données courantes sur la vie du véhicule

Données relevées à l'occasion de mises en ventes, contrôles techniques, entretien/réparations, expertises, etc. Les informations provenant de partenaires Autoviza® sont présentes, lorsqu'elles sont disponibles. Le véhicule peut également avoir fait l'objet d'autres opérations auprès d'entités non partenaires Autoviza®; ces opérations n'apparaîtront alors pas dans le rapport.

Exclusion expresse de garantie

Les données présentes dans les rapports Autoviza® proviennent de multiples bases de données, dont certaines peuvent contenir des données déclaratives ou encore saisies manuellement. Par conséquent, même si l'ensemble des données rassemblées a pour objet de construire l'image la plus fidèle possible de l'historique du véhicule, l'exactitude ou la présence de la totalité des données intéressant le rapport ne peut être garantie. Autoviza® décline toute responsabilité pour toute conséquence de tout ordre liée à l'absence, l'imprécision ou à l'inexactitude éventuelle de telle donnée d'un rapport. Au cas où cette responsabilité viendrait à être reconnue, en aucun cas elle ne pourra excéder le montant du prix TTC payé pour l'acquisition du rapport concerné. Autoviza® est une marque déposée de New General Company, RC Paris 522 869 890. Contact : info@autoviza.fr.